FORMATION ET HANDICAP

Les formations de Vanessa Prioux sont ouvertes à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la mesure du possible.

Un plan d'adaptation sera rédigé en concertation avec le formateur, le stagiaire et le responsable administratif de l'organisme de formation (lui-même en situation de handicap).

Nous adoptons par conviction une démarche inclusive, notre seule contrainte au sein de l'organisme de formation étant notre petite taille qui ne nous permettra pas de pouvoir toujours répondre à toutes les problématiques.

Voici notre charte d'engagement inclusif, rédigée par notre responsable administratif :

« C'est un sujet qui me tient à cœur personnellement et professionnellement. Étant atteint d'un handicap auditif et ayant dû me battre depuis ma petite enfance pour trouver ma place parmi les valides, je tiens à ce que les personnes ayant besoin d'adaptation puissent venir se former au sein de l'organisme de formation VANESSA PRIOUX, et en particulier les personnes en situation de handicap. Mon parcours d'intégration m'a paradoxalement permis de développer des compétences d'accueil et d'empathie me rendant à même de pouvoir être à l'écoute et recevoir avec bienveillance toute personne en besoin d'adaptabilité. Notre engagement est que nous ferons de notre mieux en concertation avec le demandeur de formation, et nous mettrons en œuvre ce qui est nous possible pour la réussite de son parcours de formation, quel que soit son handicap. »

Franck Favergeat, administrateur

Il s'agira de mettre en œuvre un parcours de formation adapté et individualisé permettant un chemin de réussite pour tous nos stagiaires. Avant tout, l'organisme de formation travaillera en partenariat avec la personne handicapée elle-même car elle connaît bien ses difficultés et a déjà pu bénéficier d'adaptations. Nous lui proposerons une démarche de co-analyse de ses besoins et des réponses à y apporter. Cette démarche qui vise à questionner la situation de formation de manière globale (sur

tous les temps clés du parcours) par rapport aux contraintes liées au handicap, nécessitera des échanges croisés entre :

- La personne, qui connait son parcours, vit son handicap au quotidien, a pu tester ou élaborer des modes de compensation
- L'équipe pédagogique, qui connait les attendus de la formation, a construit une approche pédagogique, peut proposer des innovations ou des évolutions
- Le cas échéant, un spécialiste du handicap (moteur, visuel, auditif, cognitif…) qui va apporter des éléments de connaissances pointues des conséquences de la déficience et va pouvoir guider les formateurs dans la définition des aménagements à construire

Cette démarche sera initiée et coordonnée au sein de notre organisme de formation par Franck Favergeat (en charge de l'administration), dès les échanges précontractuels et pendant la formation.

- Rassurer la personne sur l'attention qui sera portée à ses difficultés => faciliter l'expression des risques de difficultés le plus en amont possible de l'entrée en formation
- rythme de formation adaptés (formations sur 5h au lieu de 7h, par exemple, pour tenir compte de la fatigabilité de la personne)
- Animation de formation adaptée avec suivi individuel renforcé